



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 24 juin à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Madame Stéphanie LEBERRURIER présidente, suite à la convocation adressée le jeudi 18 juin 2026 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 34
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 41

Étaient présents : Denis EUSTACHE, Christine LEMAIRE, Gérard PATRIX, Valérie LAMBERT, Alain LEGENTIL, Sandra LEMARCHAND, Michel GENNEVIEVE, Bérengère MOREAU, Sylvie HARIVEL, Jean- Yves BRECIN, Audrey PICOT représentée par Jean-Yves LEMARCHAND son suppléant, Philippe LEROUX, Isabelle FOUQUES-CARIOU, Romain TREFEU, Chantal SAVATTE, Jean-Michel SOUTUMIER, Florence BELLAMY, Steeve BOISSIER, Jean-Noël DUMAS, Bertrand GOSSET, Sophie LECHEVALIER-BOISSEL, Thierry PAY, Edith LANGLOIS, Pascal CURY, Stéphanie URBAIN, Patrick DUCHEMIN, Gaële FILLÂTRE, Jérémie DESGUEE, Anthony JAN, Thierry LECRES, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Cédric MARIE, Serge PIERRE, conseillers communautaires.

Étaient absents excusés ayant donné un pouvoir : Guillaume DUJARDIN a donné pouvoir à Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER a donné pouvoir à Stéphanie LEBERRURIER, Nathalie HANICOT a donné pouvoir à Michel GENNEVIEVE, Céline SORNIN-FEUILLET a donné pouvoir à Jean-Michel SOUTUMIER, Christine SALMON a donné pouvoir à Jean-Noël DUMAS, Sandrine MARY a donné pouvoir à Cédric MARIE, Delphine GUILBERT a donné pouvoir à Serge PIERRE.

Étaient absentes excusées : Hélène REVERT, Marie-Jeanne MADELINE, Séverine MALHERBE, Carole VERRY,

Étaient absents : Rodrigue SIMEON, Christophe LEMENNICIER, Frédéric ENEE, Yves PIET, Alexandre LEBASTARD.

Après avoir installé le conseil communautaire, Madame la Présidente procède à l'appel. Le quorum étant atteint, elle ouvre la séance.

Madame la présidente annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Valérie LAMBERT a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

DELIBERATION 20260624-28 : FIN_89501 SPANC_BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 à L 1612-20,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1609 nonies C, 1636 B sexies,

Vu l'instruction comptable M49,

Vu la délibération n°20260211-24 du Conseil Communautaire du 11 février 2026 adoptant le budget primitif 2026 du budget annexe « SPANC »,

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe « SPANC »,

Le budget supplémentaire est accompagné d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

En raison des élections municipales 2026, le vote du budget primitif a été avancé par rapport aux années précédentes. Par conséquent, il n'a pas été possible de clôturer l'exercice 2025 avant de voter le budget primitif. Ainsi, les restes à réaliser et les résultats de l'exercice 2025 n'ont pas encore été intégrés au budget. C'est l'objet de ce Budget Supplémentaire.

Le budget 2026 du budget annexe « SPANC », avec reprise des résultats de l'exercice 2025, est en suréquilibre de **29 047,98 €**.

En effet, la section d'investissement présente un suréquilibre de **29 047,98 €** puisque :

- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 150 000,00 €,
- Les recettes d'investissement s'élèvent à 179 047,98 €.

La section d'exploitation s'équilibre, en DÉPENSES et en RECETTES, à hauteur de **115 136,49 €**.

Il présente les caractéristiques suivantes :

I- LA SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses d'exploitation

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
011	Charges à caractère général	72 287,00			72 287,00
012	Charges de personnel	33 658,00	410,00		34 068,00
65	Autres charges de gestion courante	2 158,00	100,00		2 258,00
67	Dépenses exceptionnelles	300,00			300,00
68	Dotation aux provisions	1 000,00			1 000,00
002	Déficit de fonctionnement reporté		5 223,49		5 223,49
	Total dépenses réelles de fonctionnement	109 403,00	5 733,49	0,00	115 136,49
042	Dotation aux amortissements				0,00
023	Virement à la section d'investissement				0,00
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses de fonctionnement	109 403,00	5 733,49	0,00	115 136,49

Recettes d'exploitation

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
70	Produits des services	105 750,00	5 733,49		111 483,49
75	Autres produits de gestion courante	5,00			5,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00			1 000,00
78	Reprises sur provisions	2 000,00			2 000,00
013	Atténuations de charges	648,00			648,00
	Total recettes réelles de fonctionnement	109 403,00	5 733,49	0,00	115 136,49
042	Amortissement des subventions d'équipement				0,00
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total recettes de fonctionnement	109 403,00	5 733,49	0,00	115 136,49

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
4581*	Opérations pour compte de tiers	150 000,00			150 000,00
	Total dépenses réelles d'investissement	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
040	Amortissement des subventions d'équipement				0,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses d'investissement	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	BS 2026	RAR 2025	Budget total
4582*	Opérations pour compte de tiers	150 000,00			150 000,00
001	Excédent d'investissement reporté		29 047,98		29 047,98
	Total recettes réelles d'investissement	150 000,00	29 047,98	0,00	179 047,98
021	Virement de la section de fonctionnement				0,00
040	Amortissement des immobilisations				0,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total recettes d'investissement	150 000,00	29 047,98	0,00	179 047,98

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

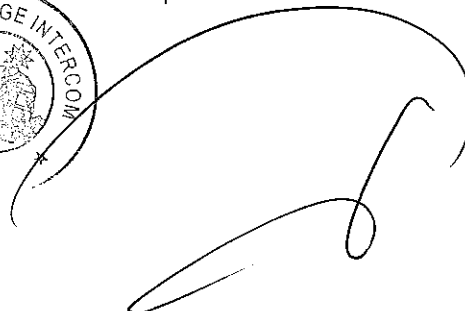
- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire 2026 du budget annexe « SPANC » qui s'équilibre tel que présenté ci-dessus avec la reprise des résultats de l'exercice 2025 ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Valérie LAMBERT

La Présidente,
Stéphanie LEBERRURIER





Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20260624-20260624-28_DEL-DE
Date de télétransmission : 03/07/2026
Date de réception préfecture : 03/07/2026